Reportage photo : Diane Grimonet. Remerciements à Picto.
Interview : Nathalie Guillery.

LES HÔTELS DE LA HONTE

Chambres surpeuplées, sans hygiène ni chauffage, à des prix exorbitants réglés par l'argent public. Pour des milliers de familles, proies des marchands de sommeil, c'est devenu la seule façon d'échapper à la rue.

En décidant de faire ce sujet, je ne pensais pas rencontrer autant de difficultés. Difficultés pour trouver les familles qui acceptent d'être photographiées par peur des représailles des patrons d'hôtel, difficultés avec la lumière, quasi inexistante, et le manque de place pour travailler. Plusieurs fois j'ai été tentée d'abandonner, mais l'absurdité du système et l'enfer vécu au quotidien par ces personnes sans logement m'ont donné le courage de continuer.

J'ai vu des enfants dormir sur des matelas à même le sol, des chauffages défectueux, des familles se chauffant avec des plaques de cuisine, des mères terrorisées par la présence de souris et de cafards dans les couffins des nouveau-nés, et par la peur du feu, des familles dormant à quatre ou cinq dans le même lit, des personnes seules ne se connaissant pas devant partager une chambre insalubre. J'ai vu des patrons d'hôtel qui ne respectent pas l'intimité des locataires, et imposent leur règlement d'autant plus facilement qu'ils ont affaire à des proies vulnérables. Non seulement l'hôtel maintient les gens dans la précarité, mais le résultat social est quasi nul. Il évite provisoirement la rue aux personnes hébergées mais ne leur offre aucune espoir, car il est très difficile d'en sortir.

Je remercie Malika, Noëlle, Jay, Amina, Stéphane, qui ont eu le courage de me laisser réaliser ce travail témoignage de leur quotidien et de ce que vivent des milliers d'autres personnes en France. Dans toutes les chambres que j'ai pu visiter, j'ai retrouvé les mêmes caractéristiques : l'enfermement, un univers clos, bruyant, sans lumière, des vies dévastées, sans perspective d'avenir.

Noëlle, 42 ans, vit à l'hôtel depuis trois ans

Elle se bat pour avoir un logement HLM. Sa première demande date de 1985. Son salaire d'enquêtrice téléphonique pour une société de sondage est d'environ 1 000 € par mois. La chambre en coûte 2 000. Noëlle paye 365 €, le reste est pris en charge par les services sociaux. Elle ne comprend pas : le rapport de l'assistante sociale indique que ses conditions de vie sont impossibles, la commission d'hygiène est venue, le gérant de l'hôtel a été menacé, mais rien ne change. Elle a envie d'une nouvelle vie, pour elle, mais surtout pour ses enfants.

Fatima, 45 ans, abandonnée par son mari avec ses neuf enfants

Elle a toujours le sourire et aime fumer une cigarette de temps en temps même si dans la communauté malienne cela n'est pas bien vu. Mère de neuf enfants, elle a été abandonnée par son mari et vit à l'hôtel depuis. Fatima loue quatre chambres au *Fleurys Hôtel,* payées 4350 € par mois par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Quand elle travaille en intérim comme agent d'entretien, elle verse 750 € pour le loyer.

Malika a dans les yeux une tristesse qui ne la quitte jamais

Depuis sept ans, Malika déménage d'hôtel en hôtel, et s'est même retrouvée à la rue pendant tout un mois avec ses quatre enfants.
En septembre 2007, obligée de quitter un hôtel qui n'était pas conforme et qui coûtait 2 400 € par mois pour deux chambres, elle a sollicité le 115 pour la première fois. Elle a depuis été relogée dans un hôtel Formule 1.
De nombreuses familles sont hébergées par le Samu social de Paris dans cet hôtel. La nuitée coûte 50 €, soit pour Malika et ses deux chambres : 3 000 € par mois. J'ai pu observer qu'un bâtiment entier de l'hôtel était occupé par des familles sans logement.

Jay, 40 ans, a fait sa demande HLM en 1999

Elle vit à l'hôtel avec ses deux enfants, Florent, 8 ans, et Flora, 3 ans.
Elle fait un stage de formation en tant que caissière et vit dans l'espoir de trouver du travail pour ensuite avoir plus de chance d'obtenir un logement. Le prix de sa chambre est de 1 450 € par mois.

Seine-Saint-Denis
Conseil Général

Stéphane, 37 ans, un repas par jour et, le soir, une chambre pleine de cafards

Stéphane, 37 ans, vient du sud de la France. Ses parents ne peuvent pas se porter caution pour un logement. Il habite à l'hôtel depuis deux ans, vit de la manche, mange une fois par jour, n'a pas d'enfant, et n'envisage pas d'en avoir, compte tenu de sa situation. Sa chambre coûte 660 € par mois, dont 480 sont pris en charge par les allocations logement. Stéphane dit qu'il n'en peut plus de vivre dans cet hôtel envahi de cafards, et sans eau chaude.

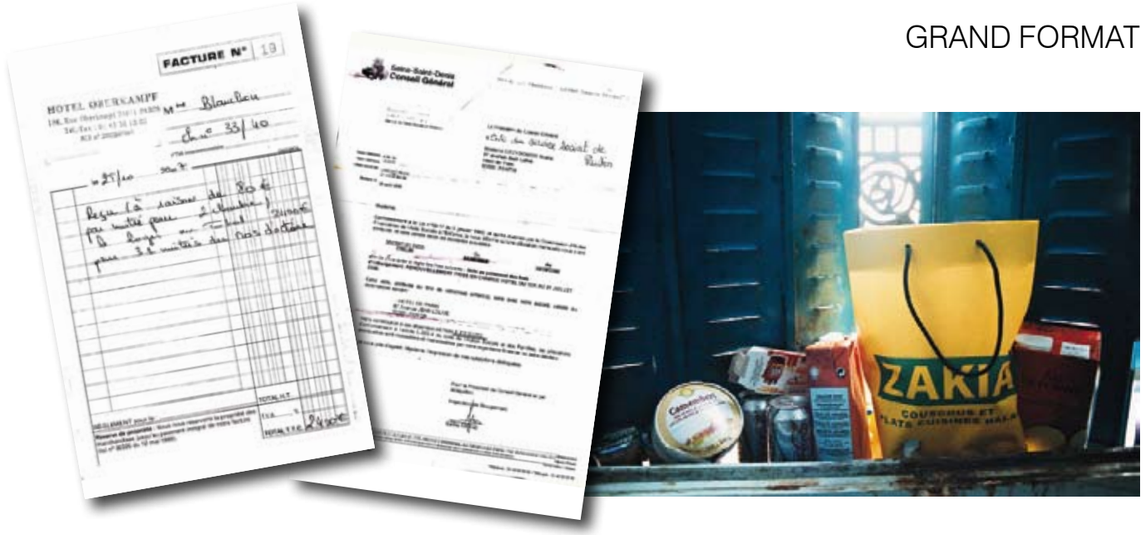

FAUT-IL SUPPRIMER LES HÔTELS « SOCIAUX » ?

Surveillés de près depuis la tragique série d'incendies de 2005, notamment en région parisienne, les hôtels sociaux sont régulièrement montrés du doigt pour leur insalubrité et pour leur non-respect des règles de sécurité. Humidité, moisissures, installations sanitaires déplorables, chauffages dangereux, extincteurs absents ou défectueux, issues de secours inexistantes... Ce sont des hôtels zéro étoile. On y rencontre bien quelques touristes l'été, du genre sac à dos et bourse plate. Mais le gros de la clientèle est composé de réfugiés politiques, d'immigrés en attente de papiers, d'ex-taulards en espoir de réinsertion, de SDF en quête d'un vrai lit, de mauvais payeurs expulsés de leur appartement, de malades mentaux sous tutelle, d'adolescents en rupture de famille ou de femmes seules avec enfants. Des femmes qui comptent aujourd'hui parmi les premières victimes de la crise, comme le montre le dernier rapport annuel du Secours catholique.

On compterait actuellement 700 établissements à Paris, 500 en Seine-Saint-Denis, 200 dans le Val-de-Marne et près de 500 à Marseille. Dans la capitale, 114 ont fait l'objet d'un avis défavorable après la série de contrôles menés en 2007. Si certains hôteliers ne louent que deux ou trois chambres à des sans-abri, *via* le conseil général ou la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), d'autres font de l'hébergement d'urgence un véritable business. Un rapport de la direction départementale de la consommation, de la concurrence et des fraudes (DDCCRF) des Hauts-de-Seine, paru en 2005, explique que certains propriétaires font plus que doubler la rentabilité de leur établissement en accueillant des personnes en situation de précarité. Absence de travaux d'entretien, personnel réduit au minimum, chambres surpeuplées... Ceux-là n'ont aucun scrupule à profiter de la situation. Ils louent leurs logements à prix d'or : jusqu'à 3 000 € par mois. Une facture prise en charge par les pouvoirs publics, les familles n'ayant bien sûr pas les moyens de payer. Un véritable gouffre financier pour l'État.

« Cette politique du provisoire qui dure dispense l'État d'investir dans le logement social »

Pourtant, les marchands de sommeil ont encore de beaux jours devant eux. Le manque de logements et l'absence de places dans les foyers contraignent en effet les autorités à les solliciter. Quand sont apparues les nouvelles pauvretés dans les années 1980, les hôtels meublés représentaient une solution d'urgence, provisoire. Leur utilisation est devenue un pis-aller qui arrange beaucoup de monde.
« Cette politique du provisoire qui dure dispense l'État d'investir à long terme dans la construction de structures adaptées », accuse Patrick Doutreligne, délégué général de la fondation Abbé-Pierre. *« Pour bien faire, il faudrait transformer un maximum d'hôtels privés en hôtellerie sociale et les confier directement aux associations. Mais, de toute façon, cela ne réglera pas le problème de fond. Un seul exemple : en 2008, notre pays a reçu près de 43 000 demandeurs d'asile, avec seulement 15 000 places pour les accueillir. »* La France manque cruellement de logements sociaux. On en construit 40 000 par an. Or, tous les spécialistes le disent : il en faudrait le double.

LAURENT GRZYBOWSKI

lavie.fr
Retrouvez sur notre site
le rapport 2009 du Secours catholique. Rendu public le 5 novembre, il montre une inquiétante progression de la pauvreté féminine. www.lavie.fr